

Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur le rôle de la police, à Nîmes le 25 novembre 2016.

Monsieur le ministre de l'Intérieur,

Mesdames, messieurs les parlementaires et élus,

Monsieur le directeur général de la Police nationale,

Monsieur le directeur de l'Ecole nationale de la police de Nîmes,

Je salue ici toutes les autorités, mais également tous les personnels de cette école, bien sûr les jeunes qui vont engager leur vie au service de la sécurité de notre pays, mais également les familles.

Aujourd'hui, nous sommes tous réunis ici, à Nîmes, à l'Ecole nationale de police, pour les sorties des 239ème et 240ème promotions de gardiens de la paix.

Cette cérémonie est forcément émouvante car elle est symbolique, symbolique d'un choix, d'un choix de vie. En présence des familles, des plus hautes autorités de l'Etat, les jeunes qui sont ici voient la fin de leur scolarité et le commencement de leur vie professionnelle au sein de la Police nationale.

Ils font plus que choisir une carrière, ils s'engagent à servir l'Etat, ils font le serment de défendre jusqu'au bout les lois de la République et être ainsi les gardiens vigilants de la sécurité et de la liberté de nos concitoyens.

Le rôle que vous allez jouer, mesdames et messieurs, est indispensable à notre société. Vous devez être fiers - et vous l'êtes - du choix que vous venez d'effectuer. Par ma voix ici, la République vous exprime sa gratitude pour l'engagement que vous venez de prendre pour la protéger en toutes circonstances.

La cérémonie qui nous rassemble aujourd'hui a un caractère particulier, je ne dis pas exceptionnel, mais qui a un sens. Parce que vous êtes ici en effet plus de 1.000 gardiens de la paix, 1.000 jeunes policiers qui rejoindront dès demain votre première affectation. C'est là un chiffre très important, sans doute le plus important de ces dernières années, puisque pour la seule année 2016, 4.600 gardiens de la paix supplémentaires vont rejoindre la police nationale. Si vous êtes si nombreux désormais à sortir de nos écoles de police, c'est parce qu'avec le gouvernement j'ai pris la décision de relancer les recrutements au sein des forces de l'ordre et je l'ai fait dès 2012.

Par le passé en effet, celle-ci avait été victime d'une politique de réduction continue des effectifs, au nom d'une conception purement comptable. Je voulais y mettre un terme, car nous avons besoin, la France a besoin de policiers et de gendarmes.

Il est remarquable que des jeunes gens, jeunes hommes, jeunes filles en si grand nombre aient fait le choix de s'engager au sein des forces de l'ordre. J'en veux pour preuve le succès rencontré par les concours de recrutement. Rien que pour le dernier recrutement exceptionnel pour 3.000 gardiens de la paix, 35.000 jeunes venus de toutes les régions s'y étaient inscrits. C'est dire la force de l'adhésion aux valeurs que peut représenter la police, mais c'est dire aussi la qualité du recrutement et la sélection dont vous avez été l'objet.

La France dispose d'impressionnantes réserves de courage et de patriotisme et les jeunes qui sont ici en sont la preuve vivante. Cet engagement est d'autant plus digne d'éloges que ces jeunes vont entrer dans la carrière à un moment particulier de la vie de notre pays.

En effet, depuis plusieurs années, la France est confrontée à une menace terroriste d'une gravité

sans précédent, sur notre sol. Chaque fois que nous avons été attaqués, des policiers et des gendarmes ont pris tous les risques pour neutraliser les assaillants et protéger nos concitoyens. Les forces de l'ordre ont payé un lourd tribut à la lutte antiterroriste. Certains de vos collègues sont tombés en service, voire les armes à la main et d'autres constituaient des cibles pour les fanatiques. Mais tous étaient au service de l'Etat, quel que fût leur grade et leur service, leur mission et leur parcours.

Je veux citer une nouvelle fois leur nom pour que nous les gardions dans notre mémoire : Franck BRINSOLARO et Ahmed MERABET et Clarissa JEAN-PHILIPPE et Thierry HARDOUIN et Jean-Baptiste SALVAING et Jessica SCHNEIDER et Emmanuel GROUT. Leur sacrifice restera à jamais pour toujours donc gravé dans notre mémoire.

Vous avez choisi mesdames et messieurs, en conscience, de rejoindre les rangs de la Police nationale.

Vous avez décidé de protéger la France et les Français et notamment dans cette lutte contre le terrorisme. Le combat sera long et difficile. Chacun doit en avoir parfaitement conscience. Mais une chose est sûre et ici je l'affirme avec force : nous vaincrons. Nous vaincrons parce que la France, quand elle fait bloc, est capable de surmonter toutes les épreuves.

Être policier, être gendarme, c'est se tenir en première ligne. C'est faire en sorte que nos concitoyens puissent vivre comme ils l'aspirent, en sécurité, en tranquillité, en liberté, où qu'ils résident, quels que soient leurs revenus, leur position dans la société. C'est pourquoi les Français soutiennent les Forces de l'ordre, les placent au premier rang des services publics auxquels ils accordent leur confiance.

Mais jeunes policiers, vous avez une lourde responsabilité. Vous devrez toujours vous montrer dignes, en toute circonstance, y compris dans les situations les plus délicates. Car être policier, c'est respecter scrupuleusement les règles de l'éthique, de la déontologie. Le métier de policier est l'un des plus exigeants qui soit et représenter la loi, incarner la République, être au contact de nos concitoyens. Vous devez, à chaque fois, montrer l'exemple, aller au-devant des Français, leur parler, être à leur écoute et surtout soyez sûrs de bénéficier de leur soutien. Cette démarche doit être également celle de la vigilance et votre premier devoir, c'est de bien comprendre l'environnement dans lequel vous allez intervenir.

Être policier, c'est aussi accepter le risque. Il y a peu de professions dont celles et ceux qui les exercent, savent qu'ils s'exposeront jusqu'au sacrifice, au nom de l'intérêt général. Mais ce risque ne s'éprouve pas seulement dans les situations de crise, ni même face à la menace terroriste. Il est dans la réalité quotidienne du métier de policier et de gendarme.

Chaque jour, dans l'étendue de vos missions, sur la voie publique comme dans les services spécialisés, face à toutes les délinquances et les criminalités, vous devez faire preuve d'un courage et d'un dévouement exceptionnels. Je suis sûr que vous accomplirez votre devoir avec ces valeurs-là.

Vous avez baptisé vos promotions du nom du lieutenant Noam BOULANGER. Il a été rappelé sa carrière et le sacrifice qui fut le sien. Il essayait de sauver des vies, d'installer des dispositifs sur une autoroute et il a été fauché par un camion. Là encore, je souhaite exprimer à sa famille ma compassion. Mais je veux surtout que vous reteniez le nom du lieutenant Noam BOULANGER comme un exemple, une référence pour votre carrière.

Je pense aussi et le ministre de l'Intérieur est là pour en témoigner au drame terrible de Viry-Châtillon, c'était le 8 octobre dernier quatre policiers ont été victimes d'une tentative d'assassinat ignoble, insupportable au moyen de cocktails Molotov. Deux d'entre eux ont été grièvement blessés. Alors je veux ici être clair et ferme : de tels actes, de telles violences, non seulement sont intolérables, mais doivent être châtiés comme il convient. La Justice doit passer et prendre toutes les sanctions à la hauteur du crime qui a été ainsi perpétré. Parce que ceux qui attaquent des policiers et des gendarmes, ou plus largement qui s'en prennent à tous les fonctionnaires qui portent l'uniforme et même à ceux qui sont en civil et qui défendent l'État, ceux-là s'attaquent directement à la République. La République doit être intraitable à l'égard de ces individus.

Je sais que depuis plusieurs semaines, des policiers expriment leur malaise face aux violences dont ils peuvent être la cible. J'entends, comme le ministre, comme le Premier ministre, leur

dont ils peuvent être la cible. C'est entendu, comme le ministre, comme le Premier ministre, leur légitime revendication. Je mesure les exigences qui s'attachent à votre métier, policiers et gendarmes. Vous êtes mobilisés sur tous les fronts : la menace terroriste, la mise en œuvre de l'état d'urgence, les conséquences de la crise migratoire, le maintien de l'ordre public, la lutte contre toutes les formes de délinquance. Plus que jamais, vous êtes les sentinelles de la République.

Je veux revenir sur les menaces et la menace terroriste. Nous savons que le djihadisme recrute au sein même de notre société et qu'il peut recourir à des modes opératoires jusque-là inédits sur notre sol. Des assassinats isolés, des crimes de masse, l'utilisation d'un camion sur une foule. Nous nous rappelons de toutes ces attaques terroristes dont notre pays a été la cible. Mais nous devons aussi saluer le travail des policiers et des gendarmes qui œuvrent sans répit pour protéger notre pays, nos concitoyens, nos libertés et notre mode de vie et empêcher qu'il puisse y avoir d'autres attentats.

Il y a quelques jours à peine, plusieurs individus, soupçonnés de préparer une action terroriste de grande ampleur, ont été interpellés par nos services à Marseille et à Strasbourg. Je veux féliciter les services de Renseignement, les policiers, magistrats qui ont permis le démantèlement de ce réseau, qui nous a prémunis contre une attaque de grande envergure. Je veux aussi souligner l'efficacité de ce travail quotidien qui fait que, pour le seul mois de novembre, les services antiterroristes ont procédé à l'arrestation de 43 individus, dont 28 ont été déférés devant la Justice. Voilà, autant d'actes, autant d'attaques, autant d'agressions qui ont été empêchés. Mais la lutte contre la délinquance et la criminalité, c'est le travail quotidien des policiers et des gendarmes. Nos concitoyens veulent être protégés. Nous avons fait diminuer la délinquance et la criminalité depuis plusieurs années, mais elle reste insupportable et je veux là encore affirmer que, dans toutes les villes, dans tous les quartiers, dans toutes les zones de notre territoire, il y aura la volonté de pourchasser autant qu'il est possible la délinquance. Parce que ce sont les plus fragiles, les plus modestes qui en sont les premières victimes. La République est partout chez elle et elle ne tolérera jamais l'existence de zones de non-droit.

J'ai évoqué, pour faire face à l'ensemble de ces défis, la politique de recrutement que nous avons mise en place. Nous remplaçons non seulement les départs à la retraite, c'est bien le moins, mais nous créons des postes supplémentaires. D'ici la fin du quinquennat, 9.000 policiers et gendarmes supplémentaires auront rejoint les commissariats de Police et les brigades de Gendarmerie. C'était mon premier devoir : faire que nous puissions non seulement garder les effectifs à leur niveau, celui que j'avais trouvé en 2012, mais recruter, recruter encore.

Mais j'ai également comme devoir, avec le Premier ministre et le ministre de l'Intérieur, de lancer un important plan d'investissement pour renforcer les matériels. C'est ce que nous avons fait, donner des nouveaux moyens juridiques à la Police, à la Gendarmerie et aux magistrats en faisant voter quatre lois visant à renforcer nos moyens de lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée, ainsi que notre dispositif de Renseignement. J'ai également voulu que les conditions de travail, de vie puissent être améliorées. D'où un accord qui a été signé avec les organisations professionnelles pour que les carrières puissent être améliorées, compte tenu des obligations et des difficultés auxquelles policiers et gendarmes font face.

Récemment encore, ces derniers jours, j'ai lancé avec Bernard CAZENEUVE, un plan de 250 millions d'euros pour renforcer les moyens dont disposent les femmes et les hommes de la Sécurité publique. Ceci en dialogue constant avec les organisations syndicales, mais aussi avec des concertations indispensables dans chaque département.

Je me suis également engagé pour examiner à nouveau les conditions d'évolution de la légitime défense pour les policiers afin de définir un cadre juridique scrupuleusement conforme à notre État de droit et il appartiendra bientôt au Parlement de se prononcer sur les propositions qui ont été ainsi formulées.

De la même manière, sera aligné le régime juridique de l'outrage envers les agents dépositaires de l'autorité publique sur celui de l'outrage à magistrat parce que ce sont les mêmes sanctions qui doivent s'abattre sur ceux qui mettent en cause les forces de l'ordre.

Puis il y aura également des mesures pour s'assurer de l'anonymisation pour protéger les

enquêteurs dans le cadre des procédures qui, bien sûr, le justifient. Cette demande avait été exprimée notamment après l'assassinat des deux policiers à Magnanville à leur domicile et c'était un engagement que j'avais pris.

Nous continuerons également en y mettant les ressources nécessaires, c'est-à-dire les budgets, à donner aux forces de l'ordre les équipements de protection, les armements, à investir dans les véhicules, dans l'immobilier. Cela prend du temps, trop de temps. Nous accélérerons encore les procédures et nous ferons en sorte de recentrer les missions des forces de l'ordre sur le cur du métier en les débarrassant des nombreuses tâches administratives qui sont inutiles et qui prennent du temps précieux.

Nous ferons en sorte d'alléger les procédures administratives et la procédure pénale et le ministre de la Justice est pleinement dans cette démarche pour assurer l'efficacité et la rapidité des enquêtes. Je le répète et soyez-en tous conscients, jeunes qui allez maintenant accomplir un métier qui est une vocation, qui est un engagement, qui est un honneur, face aux menaces que nous rencontrons, face aux défis, face à la violence, la réponse de l'État doit être forte, ferme et en même temps cohérente. Les moyens doivent être mis à disposition, la loi doit être respectée et l'esprit public doit l'emporter parce que ce que nous avons à faire les uns et les autres, quelle que soit notre place dans l'action collective, c'est de donner confiance. C'est de faire que notre pays puisse tenir bon, qu'il y ait de la cohésion, que nous ne cédions pas à la division, à la surenchère, à la confrontation. C'est que nous soyons tous conscients de nos responsabilités, que les citoyens eux-mêmes sachent bien ce que font les policiers et les gendarmes pour assurer leur sécurité, qu'ils les regardent avec fierté en sachant qu'ils accomplissent une tâche délicate et qu'ils le font toujours en respectant la loi et qu'aucun manquement n'est toléré.

Élèves gardiens de la paix des 239^e et 240^e promotions, encore une fois, soyez fiers comme je le suis moi-même de vous, soyez fiers du choix que vous avez fait de servir la République, c'est-à-dire la police du quotidien, le service général, l'action qui, quelquefois, ne se voit pas mais qui est surtout toujours efficace parce que proche. C'est une noble tâche. Par votre action, vous contribuez à la sécurité des Français et aux valeurs de la République. À chacune et à chacun d'entre vous, je sais ce qu'a été la rigueur de votre formation, je sais combien vous avez été accompagnés par des personnels d'encadrement de très grande qualité alors je vous adresse ici, au nom de la République française, mes encouragements, ma confiance et je vous souhaite une belle et longue carrière au service de la police nationale.

Vive la République et vive la France !